

# L'UJCD LE SYNDICAT QUI ÉCLAIRE MAL

Vous avez reçu le tract de l'UJCD contre la CCAM et vous vous posez des questions ?  
Ne vous laissez pas manipuler.  
**L'UJCD est déconnectée.**

**L'UJCD  
ne connaît pas ses dossiers**

« **HBMD043**, **HBMD046**, HBMD058, HBMD050, HBMD053, HBMD049, HBPD002, HBPA001, HBPD001, HBLD018, **LBL006**, **LBL003** ! ».

Une succession de codes « pour faire peur ». Leur conversion en NGAP est « SC 7, SC 12, SC17, SC 12, SC7, SC12, DC30, DC30, DC30, D60 ».

*Aucun doute, c'était évidemment bien plus lisible !*

« Avec cette mouture copier-coller, plagiat d'une NGAP dépassée sans revalorisation de nos honoraires ».

*Encore une fois, l'UJCD parle sans savoir :*

**HBMD043** Restauration d'une dent sur 1 face par matériau incrusté [inlay-onlay].

⇒ La valeur de l'acte passe de 16,87 € à 19,28 €

**HBMD046** Restauration d'une dent sur 2 faces par matériau incrusté [inlay-onlay].

⇒ La valeur de l'acte passe de 28,92 € à 33,74 €

⇒ **LBLD006** et **LBLD003** sont augmentés de 50 %

Elle oublie les augmentations de reconstitutions 1 face et 2 faces, les angles, etc...

**L'UJCD  
sort son épouvantail !**

La feuille de soins brandie comme un épouvantail.

Il s'agit de la même mouture que celle des médecins utilisée depuis bientôt 10 ans... *Sommes-nous moins intelligents qu'eux ?*

Ce qui est censé vous affoler, c'est d'avoir à renseigner :

- la date,
- le n° des dents,
- le code CCAM à la place de la lettre-clé et du coefficient,
- éventuellement un modificateur coefficient de majoration (enfant de - 13 ans, jour férié, urgence),
- l'honoraire.

*Rien de plus que ce que nous faisons aujourd'hui...  
une révolution.*

Pour le reste, le code « remboursement exceptionnel » est, comme son nom l'indique, exceptionnellement géré. Les autres codes ne s'appliquent pas aux actes dentaires (code extension documentaire, association non prévue, supplément de charge).

*La méconnaissance de l'UJCD est une fois de plus flagrante.*

« Un patient sans carte vitale ou un problème informatique ? »

Patient sans carte Sesam Vitale :

⇒ comme aujourd'hui, l'ordinateur remplira la FSP

Problème informatique :

⇒ même galère qu'aujourd'hui... CCAM ou pas !

*C'est pour éviter les bugs et optimiser l'ergonomie que la CNSD informe et échange régulièrement avec les éditeurs de logiciels.*

**L'UJCD  
est déconnectée**

L'UJCD a joué un coup de poker en 2011, en déposant un recours en Conseil d'État contre la validité de la convention. Les magistrats n'ont toujours pas rendu leur verdict final. Ayant perdu son action en référé, ce syndicat se trouve piégé par sa plainte.

La politique de négation de la convention menée par son équipe dirigeante empêche ses représentants de participer à la vie conventionnelle et de défendre la profession puisque, selon eux, la convention est illégale.

Ce syndicat s'est lui-même coupé de l'action par son manque d'analyse.

Il enrage de se retrouver sur la touche et tente par tous les moyens d'exister aux yeux des confrères.

Son seul espoir : un jugement du Conseil d'État, quel qu'en soit le résultat, pour pouvoir passer à autre chose !  
En attendant, il tente par tous les moyens d'exister...  
et l'UJCD fantôme hante nos mails.

**Facile de critiquer, de dénigrer, de minimiser l'action de ceux qui ont le courage d'oser quand on ne fait rien soi-même !**

**Qu'a fait l'UJCD pour vous ces dernières années ?**

**Arrêtons le blabla et soyons sérieux.**

**L'essentiel du travail de restructuration de notre exercice reste encore à réaliser... avec tous ceux qui veulent agir !**